



Permis et Trace de Cannabis

Par **passylv**, le **12/10/2011** à **18:53**

BonjourBonjour,

Voilà mon fils par raison de sécurité n'a pas pris sa voiture car il savait que chez ses amis il allait boire un peu, il est rentré à 5h du matin, se lève à 14h et prend sa voiture pour aller manger et bien entendu omet de mettre sa ceinture, Contrôle routier, on lui demande s'il a bu il dit non , on lui demande de venir avec eux à la caserne la plus proche pour contrôle d'urine et lui n'étant sous aucune emprise va faire le test d'urine et résultat positif pour le cannabis donc prise de sang; Là ou ça l'a étonné c'est qu'il a juste tiré sur un joint qui passait donc pas sous l'emprise 8 h après la prise;

Donc suspension 6 mois, 2points pour la ceinture et 6 points pour le Cannabis et rendez vous dans 6 mois au tribunal correctionnel;

Donc voilà mes questions:

- 1 Peut on voir s'il est consommateur occasionnel (car c'est le cas et dons minimiser par la suite la peine);
- 2 Permis probatoire depuis 2ans et demi donc d'après le gendarme il a regardé il a 9 points et donc il lui en resterait 1;
- 3 faut il qu'il fasse au plus vite en stage pour récupérer des points afin d'avoir un peu plus de points quand il va récupérer son permis;
- 4 s'il fait des examens de son côté pour prouver qu'il est clean déjà dans deux mois et encore deux mois après pour faire voir au procureur que c'était une erreur est ce que ça peut minimiser la peine lors de sa comparution;
- 5 que risque t'il dans 6mois lors de sa comparution;

Merci de votre réponse

sylvie